

Véracité d un article paru la semaine du 16 au 28 avril 18 dans Femina

Par Roth, le 05/02/2019 à 10:52

Bonjour

j ai lu dans Femina un article qui concerne : quand et comment renoncer à une succession page 44

qui indique : Une fois la déclaration d'acceptation à concurrence de l'actif net publié les créanciers ont seulement 15 mois pour se manifester

est ce vrai? Publie par Notaire de France site notaviz

Merci